

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des forces aériennes
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 4966 du 11 mai 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
de la spécialité « aéronautique – opérateurs aérosurveillance et avitailleurs »**

NOR : INTJ1510991S

Le commandant des forces aériennes de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 81348 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1426795S);

Vu la décision n° 83112 du 3 décembre 2014,

Décide:

Article 1^{er}

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} décembre 2015:

Baderot, Gérard	Nigend : 114 296	Numéro de livret de solde : 5 167 895
Devinck, Pierre-Yves	Nigend : 171 047	Numéro de livret de solde : 8 025 833

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 11 mai 2015.

*Le général, commandant des forces aériennes
de la gendarmerie nationale,*
D. LEIMBACHER